

l'Ouest. Quand l'honorable député demande que quelqu'un au Canada renonce à quelque chose afin d'assurer à ceux qui combattent une plus grande abondance de ce qu'il leur faut, il devrait choisir un sujet plus approprié que celui qui a fait l'objet de son discours cette dernière demi-heure. Les cultivateurs de l'Ouest savent que la mesure en question ne met pas dans leurs goussets d'argent provenant du trésor public ou d'ailleurs. Ils savent qu'elle leur enlève de l'argent et permet au Canada d'affecter à la guerre 100 millions de dollars de plus qu'il ne le pourrait si le Gouvernement faisait pour les producteurs de blé ce qu'il fait pour la plupart des autres Canadiens.

Nous ne demandons pas l'aumône pour le compte de l'Ouest. Nous ne demandons pas aux représentants des autres parties du pays de mettre de l'argent dans les goussets des producteurs de blé de l'Ouest. Ceux-ci se trouvent privés du droit de vendre leur blé au Japon, à la Russie, à l'Espagne et à nombre d'autres pays avec lesquels nous ne sommes pas en guerre, afin d'aider la Grande-Bretagne à assurer le blocus sans lequel l'Empire et la démocratie périraient. Donc, ce que nous demandons à la Chambre n'est pas de nous autoriser à distribuer de l'argent à la population de l'Ouest. Nous demandons à l'ensemble des Canadiens, dans la conviction que les neuf dixièmes d'entre eux nous appuient, d'aider les cultivateurs à traverser une des années les plus difficiles qu'ils aient jamais eues, et, en les aidant, d'atténuer la nécessité de payer les frais d'entreposage de grosses quantités de blé. J'approuve ce qu'a

dit l'honorable député de Moose-Jaw l'autre jour. C'est la méthode la moins coûteuse d'entreposer le blé. Elle assure l'humidité nécessaire au sol, sans qu'il soit nécessaire de protéger le grain contre les souris et d'autres dangers ni construire des greniers, assurant de plus la production du blé au moment où l'on en a besoin.

Dans les circonstances, comme par le passé, nous de l'Ouest canadien, ne quémandons pas. Cependant, depuis les six années que je siège en cette enceinte, je n'ai jamais eu connaissance que l'honorable préopinant ait appuyé une seule des mesures que le Gouvernement a proposées en faveur de l'Ouest canadien. Il est toujours disposé à faire quelque chose de différent, jamais ce que le Gouvernement propose. Il voudrait qu'on dépensât 100 millions en vue d'aider les cultivateurs de l'Ouest canadien, mais il ne dit pas de quelle manière. Il s'est borné à dire que la manière dont nous nous proposons de dépenser cet argent n'est pas la bonne, et qu'il préférerait une méthode différente.

Mais je n'ai pas le temps d'en parler plus longuement ce soir. Je répondrai en temps et lieu aux remarques et aux autres critiques formulées à l'égard de la loi d'assistance à l'agriculture des Prairies. Mais je choisirai un autre jour, alors que j'aurai tout le temps voulu pour traiter ces questions.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

(Sur la motion du très honorable M. La-pointe, la séance est levée à 6 heures 5 minutes du soir.)